

# SAMEDI 28 JANVIER 2023

## QUARTIER DU REVOLAT

Compte rendu rédigé par Philippe ECHARDOUR

- Présentation de la démocratie participative de 10H10 à 10H45
- Ouverture des points de l'ordre du jour
- Comptes rendus précédents ont été lus
  - Les panneaux de communication
  - Problèmes des haies envahissantes sur le domaine « public ». Réponse : depuis 2016, par arrêté municipal, c'est la responsabilité du propriétaire sur la totalité du trottoir.
  - Adressage correspond à la loi 2021, mais la mise en place est difficile. Il est demandé de pouvoir zoomer sur les plans de quartier. Pour les personnes rencontrant des difficultés un accompagnement est disponible en mairie.
  - Vitesse : un policier municipal supplémentaire va être recruté. La commune a en projet l'acquisition de 18 caméras qui pourront servir aux verbalisations (vidéo verbalisation).
  - Qu'est devenu le radar mobile : le premier était un prêt d'une commune voisine. La commune a fait l'acquisition de deux radars mobiles. Le premier est au 54 rue du Stade et sera déplacé en fonction des demandes et des besoins.
  - Chemin du Revolat : déversement d'eau vers les habitations. La commission travaux se réunira le 27 février 2023.
  - La crèche : Il est demandé une signalisation. Cela dépend du domaine privé, mais une réflexion en commission travaux est notée.
  - Les poids lourds : la vidéo surveillance sera une bonne réponse pour sanctionner les contrevenants.
  - Passieu : Câbles trottoirs : la commission travaux en sera avertie.
  - Poubelles : problèmes de ramassage dans les impasses. La commission environnement s'en préoccupe mais le conseil de quartier peut mettre en place une action solidaire entre les voisins. Proposition de rampes pour gravir les trottoirs (Mme S. Nouet).
  - Boîtes aux lettres qui ferment mal : c'est de la responsabilité de la poste. Les quartiers peuvent écrire un courrier qui pourra être consolidé par un courrier de la mairie auprès de la poste.
  - Abri bus (rue de la Girine) : son propriétaire n'est toujours pas connu.
  - Piste cyclable sur la route de Loyettes envisageable (S. Nouet)
  - Points de collecte pour les crottes de chien : commission environnement.

- Passage piéton rond-point de la rue de la Girine et chemin de Revolat : commission travaux si ce n'est pas fait lors de la dernière campagne de peinture.
- Rencontre entre les gens de quartier pour créer un lien social. La mairie pourra débloquer un budget pour des actions dans le quartier et prêter une salle, des tables, des chaises...

## Prochaine réunion pour le quartier :

13 MAI 2023 de 10H à 12H

à l'extérieur ou en mairie en fonction de la météo.

Information sur le panneau d'affichage résidence de Passieu.